

## **Conseil Municipal**

### **Séance du lundi 16 décembre 2019 à 20h00**

### **Compte-rendu sommaire des délibérations**

Le Conseil Municipal de PLONEOUR LANVERN s'est réuni en Mairie le lundi 16 décembre 2019 à 20h00, sous la présidence de **Josiane KERLOCH**, Maire, sur convocation adressée le lundi 9 décembre 2019 aux élus.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de **Jean MORVAN** (procuration à Josiane KERLOCH), **Huguette DANIEL** (procuration à Thierry LE GALL), **Anne-Laure DELPECH** (procuration à Martine OLIVIER), **Marie-Aude GOBRY** (procuration à Christine COUROT), **Danielle DAGUERRE** (excusée).

Secrétaire de séance : **David LE TALLEC**

#### **1 - Commission de l'aménagement et du cadre de vie**

##### **1.1 Cession de voie au lieu-dit Le Ruot**

Sur le rapport de Marie Lise DANIEL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accepter la cession gratuite à la Commune, telle que présentée.

##### **1.2 Cession de voie Allée de Keryeque**

Sur le rapport de Marie Lise DANIEL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accepter la cession gratuite à la Commune, telle que présentée.

##### **1.3 Cession de la voie du lotissement Park Ar Groas**

Sur le rapport de Marie Lise DANIEL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accepter la cession gratuite à la Commune, telle que présentée.

##### **1.4 Rapport annuel de CITEOS**

Pierre DRAOULEC, rapporteur, a présenté la synthèse des éléments de présentation du bilan d'activités 2018 de la société CITÉOS, qui exploite le réseau d'éclairage public sur la Commune. Le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.

##### **1.5 Rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Energie du Finistère (SDEF)**

Sur proposition de Joëlle TYMEN, rapporteur, le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Energie du Finistère pour l'année 2018.

##### **1.6 Transfert de la voirie communale hors agglomération à la CCHPB**

Sur proposition de Thierry LE GALL, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé à la majorité (1 abstention) de valider la nouvelle définition de l'intérêt communautaire, d'adopter la convention de gestion définissant les conditions d'un exercice mutualisé de compétence voirie sur le territoire du Haut Pays Bigouden, d'autoriser Mme le Maire à signer les documents, convention et pièces nécessaires à la mise en œuvre de votre décision et d'adopter les préconisations du rapport de la CLECT, suivant le tableau présenté.

##### **1.7 Location de terrains en réserve foncière**

Sur proposition de Brigitte STEPHAN, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé à la majorité (3 votes contre) de renouveler les baux précaires d'occupation des terrains communaux placés en réserve foncière à Kériforn, Cruguel et Pen ar Prat, sans augmentation de prix.

##### **1.8 Dénomination de rue**

Sur proposition de Claude KERDRANVAT, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité a validé la dénomination « Impasse des écureuils Hent Dall C'hishier-koad », ainsi que la numérotation des propriétés du secteur concerné par cette dénomination et a autorisé Mme le Maire à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

1.9 Fonds de concours : opération d'extension de réseau d'assainissement

Sur proposition de René LE BOENNEC, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de valider la proposition telle que présentée et a autorisé Madame le Maire signer les actes à intervenir et à verser les sommes prévues telles que présentées.

1.10 Redevance d'occupation du domaine public – France Télécom

Sur proposition de Michel CANEVET, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de valider la proposition de redevance pour l'occupation par France Télécom du domaine public communal, telle que présentée.

1.11 Rectification du cadastre pour le chemin d'accès à la ferme du Helles

Sur proposition de Thierry LE GALL, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité (Pierre GLOANEC ne participant pas au vote), de valider la rectification du cadastre pour le chemin d'accès à la ferme du Helles, telle que proposée et d'autoriser Madame le Maire à signer les actes à intervenir.

**2 - Commission de la vie scolaire et sociale**

2.1 Renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes pour le restaurant municipal

Sur le rapport de Claude KERDRANVAT, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de renouveler l'adhésion au groupement de commande publique du Finistère, géré par le lycée Tristan Corbière à MORLAIX, afin de pouvoir fonctionner de manière souple en respect des règles de la commande publique pour la fourniture des matières premières permettant la confection des repas par la cuisine municipale.

2.2 Conseil Municipal des Jeunes

Sur le rapport de Christine COUROT, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'octroyer au Conseil Municipal des Jeunes, afin d'impliquer les jeunes dans l'action pour la Commune, un crédit de 3.000€ pour les projets pour 2020.

2.3 Allocations scolaires et prestations parascolaires

Sur le rapport de Maëlle BESCOND, le Conseil Municipal, à l'unanimité (Elisabeth HUET ne participant pas au vote), a validé les tableaux précisant nominativement les destinataires des différentes aides accordées en matière scolaire et parascolaire, pour les demandes arrivées en Mairie depuis le dernier Conseil Municipal et a décidé de compléter la délibération du 23 septembre dernier, afin de permettre d'apporter également une aide financière aux jeunes gens de la Commune qui étudient ou participent à des actions humanitaires dans les Départements et Territoires d'outre-mer, pour des montants identiques à ceux versés pour les séjours à l'étranger.

**3 - Commission de la vie locale**

3.1 Municipalisation du service de la Médiathèque

Sur le rapport de Pierre GLOANEC, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, le principe de la municipalisation de la gestion de la médiathèque à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et subséquemment :

- de valider la convention de gestion entre la commune et l'association « Les Amis de la Bibliothèque » et le règlement intérieur de la médiathèque qui s'y appliqueront à cette date ;
- d'instaurer une régie municipale pour l'encaissement des recettes de la médiathèque dont le titulaire sera l'agent communal de médiathèque.

3.2 Subventions aux associations

Sur le rapport de Erell LE BERRE, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes :

- Association Shaker : 1000 €,
- Association Les Cavaliers du Trèfle : 630 €
- Association Chañs Bro Bigouden : 100 € (versement sous réserve de réalisation de l'évènement en soutien au bilinguisme français/breton)
- Association ARUNY : 30 €

3.3 Locations de locaux municipaux

Sur le rapport de Erell LE BERRE, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les tarifs 2020 de locations de locaux municipaux.

### 3.4 Charte de la vie associative

Sur le rapport de Pierre GLOANEC, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé la charte de la vie associative telle que présentée, après avoir apporté une modification.

## 4 - Commande publique

### 4.1 Marchés passés en procédure adaptée - Dévolution

Sur le rapport de Martine OLIVIER, le Conseil Municipal a pris acte du MAPA attribué depuis le dernier Conseil Municipal.

### 4-2 Avenant sur marchés publics

Sur le rapport de Martine OLIVIER, le Conseil Municipal a pris acte d'un avenant portant sur le marché de travaux pour le remplacement des menuiseries à la Mairie, présenté par la société Arnold Menuiseries de Combrit.

## 5 - Commission des finances et de l'administration générale

### 5.1 Budget communal : décision modificative n° 3

Sur proposition de Joëlle TYMEN, le Conseil Municipal, à la majorité (3 abstentions), a validé la décision modificative n° 3.

### 5.2 Exécution budgétaire avant le vote du budget primitif – Délégation au Maire

Sur le rapport de Philippe PLOUZENNEC, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à recouvrer les recettes et à mandater les dépenses, dans les limites posées par le Code général des collectivités territoriales, dans l'attente du vote du budget de 2020.

### 5.3 Subvention et avance au CCAS (convention 2020)

Sur le rapport de Jean François LE BLEIS, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les conventions à entériner avec le CCAS.

### 5.4 Tarifs communaux pour 2020

Sur proposition de Eric LÉOST, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les tarifs communaux pour 2020.

### 5.5 Allocations de vétérance 2019 pour les sapeurs-pompiers

Sur le rapport d'André QUEAU, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé l'octroi des allocations de vétérance, pour un montant de 363,50€, aux anciens sapeurs-pompiers (5) la percevant avant la départementalisation.

### 5.6 Demandes de subvention : programme de travaux 2020

Sur le rapport de Sandra PEREIRA, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de solliciter les subventions suivantes, pour des opérations d'investissement :

- dans le cadre des dotations d'Etat intitulée « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » (DETR) et « Dotation de soutien à l'investissement local » (DSIL) : rénovation de bâtiments communaux intégrant la mise aux normes d'accessibilité et des travaux d'économie d'énergie.

### 5.7 Budget général – recours à l'emprunt : information sur délégation du Maire

Sur le rapport de Jean François LE BLEIS, le Conseil Municipal a pris acte de la consultation réalisée afin de contracter un prêt sur le budget général de 1.000.000€ pour financer nos investissements de l'exercice et que la Commune a retenu la proposition du Crédit Mutuel de Bretagne dans les conditions suivantes : Taux fixe : 0.6800%, durée : 20 ans, avec des frais de dossier : 1.000€, sans commission d'engagement.

### 5.8 Conventions entre Armorique Habitat et la Commune

Sur le rapport de Jean François LE BLEIS, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'autoriser Mme le Maire à signer les conventions telles que présentées, l'une portant sur la réalisation des travaux extérieurs et VRD, établissant la répartition des prestations entre la Commune et la Société Armorique Habitat, l'autre portant sur les modalités de la cession immobilière, avec une modification proposée par la commission de finances.

### 5.9 Modification du tableau des emplois et recrutement de non titulaire

Sur le rapport de Claude KERDRANVAT, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé la mise à jour du tableau des emplois de la Commune et a validé le tableau des emplois saisonniers pour 2020.

5.10 Ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2020

Sur proposition de David LE TALLEC, le Conseil Municipal a décidé, à la majorité (David LE TALLEC ne participant pas au vote, 1 vote contre), de valider les autorisations d'ouverture exceptionnelle des commerces de détail les dimanches sur le territoire communal, pour l'année 2020, les 12 janvier et 28 juin, d'une part, les 13, 20 et 27 décembre, jusqu'à 12h45, d'autre part.

5.11 Rapport d'activités de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

Sur la présentation de Pierre DRAOULEC, le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activités de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, pour 2018.

5.12 Convention de gestion des Halles Raphalen avec la CCHPB

Sur la présentation de Philippe PLOUZENNEC, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de valider les termes de la convention à renouveler, telle que présentée et d'autoriser le Maire à la signer.

5.13 Rémunération des agents recenseurs

Sur le rapport de Pierre DRAOULEC, rapporteur, le Conseil Municipal a fixé, à l'unanimité, suite à une erreur matérielle sur la dernière délibération, la rémunération des agents recenseurs qui interviendront dans le cadre du recensement général qui interviendra l'an prochain, tel qu'émis par la commission de finances et d'administration générale.

5.14 Fixation de tarif de location de bâtiments modulaires communaux

Sur le rapport de André QUEAU, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé, de préciser que la Commune prend en charge la location de ces locaux modulaires, souscrite auprès de la société LOCARMOR, en vue de les mettre à disposition provisoire des médecins et a confirmé le montant mensuel de la location aux médecins à 400€, par local.

5.15 Validation des conditions générales d'utilisation du guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Sur le rapport de Brigitte STEPHAN, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de valider les Conditions Générales d'Utilisation du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme telles que présentées et a autorisé Mme le Maire à prendre toutes mesures afin de permettre la mise en œuvre de votre décision.

5.15 Motion pour la défense de la Poste à Plonéour-Lanvern

Sur la proposition de Roland JAOUEN le Conseil Municipal a adopté, à la majorité (1 abstention), la motion telle que présentée, relative à la défense de la Poste à Plonéour-Lanvern.

Fait à PLONEOUR LANVERN et affiché en Mairie, le 19 décembre 2019

Mme le Maire,

**Josiane KERLOCH**